



**AUTORISATION D'UTILISATION, DE PUBLICATION
ET DE REPRESENTATION DE PHOTOGRAPHIE
Assentiment de la personne représentée (mineure)**

Je soussigné(e) Père / Mère (rayer la mention inutile)

Domicilié(e).....

Représentant légal de :

- (nom prénom du mineur).....
En classe de Ecole.....

- (nom prénom du mineur).....
En classe de Ecole.....

- (nom prénom du mineur)
En classe de Ecole.....

Autorise la Commune de Saint-Michel-Chef-Chef, 17 rue du Chevecier, 44730 SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF, conformément à la loi, article 9 du code civil sur le « droit à l'image et au son », et à l'article 121-2 du code de « la propriété intellectuelle », à prendre et à utiliser les photographies, films et œuvres originaux de mon ou mes enfants, réalisés dans le cadre de la restauration scolaire, sous la responsabilité de la commune et à les publier éventuellement :

- Sur tous les supports de communication de la commune (plaquettes, newsletter, site internet, réseaux sociaux...) oui non
- Pour un reportage journalistique par presse écrite ou audiovisuelle oui non

La personne responsable de l'élève représenté autorise que les paramètres de la photographie ou de l'œuvre soient modifiées (modification de couleurs, de la taille, du cadrage, du montage) selon les besoins des supports utilisés, dans le respect de la dignité de la personne.

À tout moment la personne responsable de l'enfant peut demander que les photographies prises soient supprimées, floutées ou masquées. Cette demande doit être faite par écrit à la Mairie.

Par ailleurs, la Commune s'engage à veiller à la qualité des organes de diffusion, au contenu des messages et se porte garant du traitement des documents utilisés.

Durée de la présente autorisation : **pour l'année scolaire 2023/2024**

Zone géographique où l'usage est autorisé : non limitée

Contrepartie : la présente autorisation de publication est consentie à titre gratuit.

Fait à Le

Signature du représentant légal